# Direction du greffe Division du soutien aux commissions et suivi Montréal

Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique tenue le mercredi 21 novembre 2007 à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal

## **COMMISSAIRES PRÉSENTS:**

M. Richard Deschamps, président

M. Bill Tierney, vice-président

M. Laurent Blanchard

M. Joe Magri

Mme Catherine Sévigny

M. Frank Venneri

#### **COMMISSAIRE ABSENT:**

M. George McLeish

## **COLLABORATEURS PRÉSENTS:**

MM. Arnold Beaudin, directeur, Guy De Repentigny, Robert Ladouceur et Mme Martine Primeau, tous du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, M. Martin Lefebvre du Service des communications et des relations avec les citoyens, M. Michel Théroux, de la Direction des technologies de l'information.

M. Daniel Lemay, président de l'organisme Île sans fil

#### **CITOYENS PRÉSENTS:**

13 personnes

#### SUJET:

Projet d'expansion du réseau sans fil

# 1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, M. Deschamps, le président, ouvre l'assemblée.

Il souhaite la bienvenue et explique l'objet et le déroulement de l'assemblée.

# 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Blanchard, appuyée par M. Tierney, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

# 3. Adoption du procès-verbal des assemblées publiques du 29 mai et 14 juin 2007

Sur une proposition de M. Blanchard, appuyée par M. Tierney, les procès-verbaux des assemblées publiques du 29 mai et 14 juin sont adoptés à l'unanimité.

## 4. Présentation du projet

M. Deschamps cède la parole à M. De Repentigny qui expose brièvement le projet.

MM. Ladouceur et Lefebvre débutent la présentation en exposant le contexte dans lequel s'inscrit le projet d'expansion du réseau sans fil. Ils font état de 3 modèles d'affaires (municipal, privé, hybride) de réseaux déjà existants à travers le monde et de leur rendement.

Ils poursuivent en mentionnant qu'un comité de travail a été mis sur pied afin d'implanter un réseau sans fil sur le territoire de l'île et suite aux recherches un organisme a été identifié comme étant celui qui pouvait offrir ce service et développer le réseau sans fil.

M. Daniel Lemay, président de l'organisme *Île sans fil* (ISF), poursuit l'exposé en présentant son organisme. Il ajoute que sa création remonte à 2003 et que la mission est d'offrir un réseau sans fil d'accès à Internet gratuit, lequel est soutenu principalement par des bénévoles qui assurent un soutien technique et l'entretien. La croissance rapide de l'organisme démontre qu'à ce jour, le réseau de ISF dénombre 150 points d'accès répartis sur l'ensemble du territoire montréalais et

quelque 50 000 utilisateurs. ISF est présent aussi bien dans les cafés et restaurants en grande majorité mais aussi dans certains parcs de l'île.

MM. Ladouceur et Lefebvre poursuivent en évoquant les nombreuses opportunités pour Montréal suite à un déploiement d'un réseau sans fil, tout en restant prudents quant au rôle et à l'approche de la Ville dans un tel projet.

Ils évoquent la possibilité d'un partenariat entre l'organisme et l'île de Montréal, dans lequel serait prévu l'augmentation des points d'accès pour atteindre un objectif de 400 d'ici 3 ans, lesquels seraient situés dans environ 150 parcs et places publiques.

Ils terminent en faisant état des nombreux défis et des effets structurants qui résulteraient d'un partenariat entre l'organisme et Montréal et proposent un plan de communication conjoint. Finalement, ils énumèrent les avantages tant économiques que communautaires de l'expansion du réseau sans fil, tout en soulignant le positionnement de Montréal suite à un tel projet.

M. Deschamps remercie MM. Ladouceur, Lefebvre et Lemay pour la présentation.

## 5. Période de questions des citoyens

M. Deschamps annonce l'ouverture de la période de questions et invite les citoyens inscrits au registre à prendre la parole à tour de rôle.

Bien qu'inscrit au registre des questions, MM. *Mario Scaire, Bengy Germain et Benoit Grégoire* n'adressent aucune question suite à la présentation.

## Mme Allison Powell doctorante à l'Université Concordia

Elle souligne le caractère innovateur d'un éventuel projet de partenariat entre Montréal et Île sans fil, en vue de l'expansion du réseau sans fil sur le territoire de l'île. Toutefois, elle s'interroge sur la problématique soulevée face à une connexion dans les espaces extérieurs versus les espaces intérieurs.

Martin Lefebvre explique que la gestion d'un réseau interne implique la mise en place de règles de sécurité et que l'accès au réseau sans fil à partir des bâtiments municipaux demande une approche prudente.

## 6. Période de questions des membres de la commission

- M. Deschamps invite les membres de la commission à se prononcer sur le sujet à l'étude.
- M. Blanchard s'interroge sur la qualité du service à la clientèle assuré par des bénévoles.
- M. Lemay assure que les bénévoles ont toujours fourni un bon service à la clientèle malgré l'augmentation rapide du nombre de points d'accès ces dernières années.
- M. Venneri demande, tout d'abord, si la possibilité de partenariats avec les arrondissements et les villes reconstituées à l'intérieur d'équipements locaux a été évaluée. Ensuite, il commente sur le statut de l'organisme et l'opportunité de se constituer en compagnie et finalement il demande si l'offre de service pourrait être assuré par la Direction des technologies de l'information (DTI).
- M. Lefebvre l'informe qu'une consultation se fait présentement auprès des arrondissements en vue de l'identification de points d'intérêts et qu'ils envisagent de fournir l'accès au réseau sans fil dans 17 grands parcs sur le territoire de l'île de Montréal.

Mme Sévigny souligne l'initiative de ce projet et salue la participation citoyenne par le bénévolat. Elle demande si la possibilité de travailler en collaboration avec les fondations a été évaluée et se questionne sur l'évaluation des coûts.

- M. Ladouceur mentionne qu'à cette étape-ci du dossier, les coûts n'ont pas encore été arrêtés.
- M. Lemay a déjà approché certaines fondations mais il préfère attendre que le projet soit consolidé avant d'entrevoir une possible collaboration avec celles-ci, laquelle pourrait contribuer à élargir les sources de financement au cours des prochaines années.
- M. Magri demande si un cadre financier a été établi pour la mise sur pied de ce projet et s'il avait envisagé la possibilité de création d'un bureau central de gestion.
- M. Ladouceur signale que les montants n'ont toujours pas été ventilés puisque le dossier n'en est qu'à sa première phase.

Pour ce qui est de l'aménagement d'un bureau central, M. Lemay émet le souhait qu'un directeur puisse assurer une permanence et effectuer la coordination des activités; il ajoute que cette proposition est présentement à l'étude afin de la quantifier.

M. Tierney cite divers articles rédigés sur le réseau sans fil et démontre un intérêt sur l'aspect

technologique et au type de réseau qui sera utilisé pour l'installation des antennes et se questionne sur le caractère de durabilité. Aussi, il s'interroge sur le nombre de points d'accès et la pertinence d'installer des antennes dans un parc-nature.

M. Lemay l'informe que la technologie utilisée sera celle des « hot spots ». Il ajoute qu'il est conscient du défi à surmonter pour ce qui est du nombre de points d'accès à installer mais que depuis les débuts de ISF, le réseau a toujours pris de l'expansion en fonction des besoins et des bénévoles disponibles. Quant à l'installation d'antennes dans les parcs-nature, il précise qu'une analyse de la configuration des parcs reste à faire dans le but de déterminer les endroits stratégiques.

M. Deschamps conclut en soulignant l'apport de ce projet au positionnement de Montréal et remercie tous ceux et celles qui ont fait part de leurs points de vue ainsi que les collaborateurs présents. Il rappelle que, suite aux interventions, la commission formulera des recommandations lors d'une prochaine assemblée publique qui aura lieu le mercredi 19 décembre prochain.

## 7. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M. Venneri, appuyée de M. Tierney, l'assemblée est levée à 20 h 35 à l'unanimité.

| ADOPTÉ LE :        | 21 MAI 2008    |                                     |
|--------------------|----------------|-------------------------------------|
| « ORIGINAL SIGNÉ » |                | « ORIGINAL SIGNÉ »                  |
|                    | nard Deschamps | Edwige Noza Secrétaire recherchiste |